

## CPN56 27 mars 2019

### Informations réseau :

- **FAFFCEA et Conseils 2018 – 2019** : de la formation gel de la dette des CDF 9 millions d'€ à l'ACCOS qui permettrait de débloquer les fonds collectés par l'ACCOS. Demander à l'AGEFIS de bien vouloir attribuer des fonds au FAFFCEA et CDF. La question reste la pérennisation des fonds de formation artisans / disparition de la collecte des fonds telle que pratiquée aujourd'hui. Taxe forfaitaire pour les micros ? Cotisation générale plus importante ?
- **Financement des CFA adossé sur les coûts préfectoraux pour la prochaine rentrée** : demande CMA France en direction de la revalorisation des coûts préfectoraux.

### Validation CR dernière CPN :

- **OK.**

### Valeur du point :

- **Pas d'évolution, les 2 collèges restent sur leur position.**

### Avancement en fin de classe :

- **Étude d'impact sur les 3 CMAR actuelles (HDF – PACA – PDL) : 300 000€. 28 personnes bloquées en CL 1 / 130 personnes bloquées en en CL 2 (2 700 agents au total dans ces 3 CMAR). La catégorie la plus impactée est celle de cadre titulaire et en majorité des enseignants. Etude d'impact sur création 2 échelons de plus en classe 1 et 2 : 293 000 €.**
- **Sujet de l'Entretien Professionnel** : le passage en Région doit résoudre les problèmes rencontrés par une meilleure structuration de la ligne hiérarchique RH.

### Loi Avenir Professionnel / CDD sous convention régionale :

- **Point d'information pas de mise au vote** : essentiellement concernés les enseignants CFA / quelle réponse apportée à ces situations ? D'autre part doit être également pris en compte le fait que les coûts apprentissage seront pour 2 ans par les OPCO. Piste de réflexion : *CDD d'opération / CDI classique / Titularisation*. Le CDD d'opération : terme borné à 6 ans si maintenu doit être titularisé, alternative possible le CDI mais risque pour le Collège Employeur de requalification en emploi permanent. Piste de la Convention OPCO (2 ans ?). Titularisation mais coût pour les CMA en cas de rupture de contrat (licenciement). Une orientation doit être fournie rapidement pour envisager les réponses nécessaires à donner au CFA pour organiser la rentrée de septembre 2019.

### Propositions de révisions statutaires :

- **Préavis de licenciement en cas de maladie professionnelle** : complément sur un point voté en CPN52 le 26/03/19 : ajouter une indemnité de préavis à celle de licenciement. Position du Collège Employeur défavorable à cette proposition.
- **Prime de sujétion et d'objectifs** : étendre les primes de 0,5% à 1% de la masse salariale brute. Les OS défavorables sauf CGC-CMA.

- **Prime exceptionnelle, prise en charge frais de transport : prime carburant de 200€/an (proposition de la CGT). Même si l'employeur est défavorable, des travaux sont engagés sur la mobilité à la demande de la CGC-CMA, ce point sera étudié à ce moment-là.**
- **Médiateur de l'apprentissage : validation fiche emploi-type « Médiateur Apprentissage » cadre niveau 1 ou 2 si fonction encadrement. Adoptée.**
- **13<sup>ème</sup> mois et congé paternité : adoptée.**
- **Alignement sur le SMIC : point voté en CPN52.**
- **CMA France : adoptée.**
  
- **Point d'information sur GMP (garantie minimale de point) suite fusion AGIRC-ARCO : économie sur part patronale 2 443 000€ / économie sur part salariale 1 493 000€. Attention ce gain impactera les pensions retraites.**